# L'Europe a besoin du transport routier

## Manifeste de l'IRU

Union Internationale des Transports Routiers

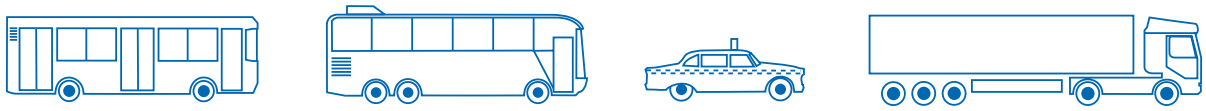

# L'IRU et ses Associations nationales communautaires s'engagent à assurer une mobilité durable des personnes et des marchandises en Europe

L'Union Internationale des Transports Routiers (IRU) et ses 180 Associations membres présentes dans plus de 70 pays, dont les 27 Etats membres de l'UE, jouent un rôle déterminant dans la promotion du transport routier, et ce au profit des citoyens et de l'économie de l'UE.

L'IRU a été fondée à Genève en 1948, soit un an après la Commission économique des Nations-Unies pour l'Europe (CEE-ONU) et neuf ans avant le Traité de Rome. Dès que s'est manifestée la volonté politique de créer une « communauté », l'IRU et ses Associations membres européennes se sont mobilisées pour que l'industrie des transports routiers participe à la construction de l'Europe.

En 1973, l'IRU a établi une Délégation permanente auprès de l'UE à Bruxelles pour soutenir ses Associations membres présentes au sein de l'UE, en suivant l'évolution et en garantissant le bien fondé des législations sur l'ensemble des sujets traités par les institutions de l'UE affectant les transports routiers.

Face aux défis et opportunités d'aujourd'hui, compte tenu notamment de la position de l'Europe dans une économie de plus en plus mondialisée et de la nécessité de développer une logistique et des solutions de voyage durables pour lui assurer une prospérité pérenne, l'IRU et ses Associations membres ont estimé opportun d'exposer, à travers ce Manifeste de l'IRU, leurs points de vue et leur engagement à se faire le moteur de la mobilité durable des personnes et des marchandises.

Le Manifeste de l'IRU comprend six fiches d'information correspondant aux activités commerciales et aux opérateurs du transport routier que l'IRU représente, tels que le transport routier professionnel de personnes (autobus, autocar et taxi) et de marchandises, ainsi que les entreprises de transport routier en exploitation individuelle. Ce Manifeste s'adresse à tous les partenaires publics et privés de l'industrie des transports routiers, y compris aux institutions européennes, et notamment au Conseil des ministres des Transports de l'Union Européenne, au Parlement européen, à la Commission européenne et enfin, à tous ceux dont dépend le succès politique, administratif, économique et social de l'Europe de demain.

*L'IRU vous invite à « travailler ensemble pour un meilleur avenir. »*

IRU

# Pour une Europe prospère : le transport routier, moteur du progrès économique et social

## Toute pénalisation du transport routier pénalise davantage encore l'économie dans son ensemble !

Le transport de marchandises et de personnes par route, qui représente 20% du PIB de l'UE et contribue jusqu'à 10% du total des recettes fiscales, apporte plus de 370 milliards d'euros à l'économie européenne chaque année.

Aujourd'hui, le transport routier est le seul mode de transport qui peut relier toutes les entreprises entre elles grâce à ses services uniques en porte-à-porte. Il n'est pas un simple mode de transport mais bel et bien un outil de production vital.

Les études montrent que les touristes voyageant en autocar dépensent au moins 40% de plus sur leur lieu de destination que les touristes se déplaçant par d'autres moyens.

Les lourdes charges administratives ainsi que les taxes et redevances toujours plus élevées imposées au transport routier nuisent à la libre circulation des personnes et des biens au sein de l'UE, affaiblissent sa compétitivité vis-à-vis d'autres régions du monde et entraînent des délocalisations.

***Les transporteurs routiers de l'UE appellent les décideurs à œuvrer en faveur d'un changement radical des mentalités politiques, à reconnaître le rôle majeur des transporteurs routiers dans la logistique, les voyages, la prospérité, l'économie et la société de l'UE dans leur ensemble.***

**Chiffre d'affaires par mode de transport (millions d'euros)**

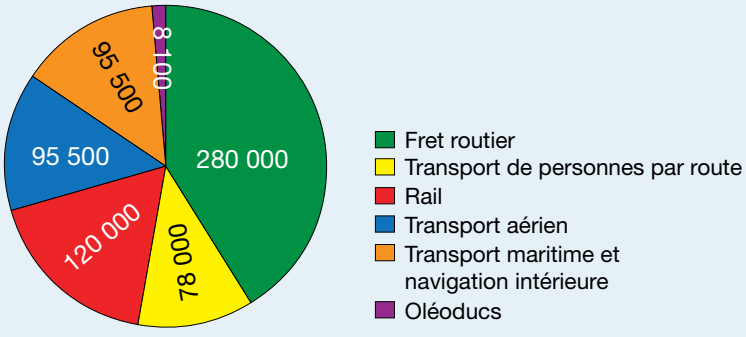


*Source : EU Energy & Transport in Figures, Statistical Pocketbook, 2009*

**Nombre d'entreprises par mode de transport**

| | |
|---|---|
| Transport de marchandises et de personnes par route | 929 758 |
| Rail | 888 |
| Transport maritime et navigation intérieure | 18 950 |
| Transport aérien | 3 450 |
| Oléoducs | 131 |
| Manutention des marchandises, et autres activités de support | 109 596 |
| **TOTAL** | **1 062 773** |

*Source : EU Energy & Transport in Figures, Statistical Pocketbook, 2009*

## Le transport routier est à la base d'une économie forte et d'une société dynamique !

Le secteur des transports routiers est composé à 85% de PME, dont la flexibilité s'adapte particulièrement bien aux besoins des clients.

Entre 2000 et 2007, le fret routier a augmenté de 27%, tandis que les voyages en autobus et autocar ont enregistré une hausse de 4% seulement – notamment en raison des avantages injustifiés dont bénéficient les autres modes – mais présentent un fort potentiel de croissance.

Le fret routier offre des services ponctuels, sur-mesure et rapides, tels que les livraisons à flux tendus, le stockage ou la distribution régionale et locale de produits finis et semi-finis, à des prix abordables.

Les autobus, autocars et taxis offrent une mobilité durable grâce à des services de grande qualité et abordables pour tous, y compris pour les personnes présentant un handicap, leur permettant ainsi de participer pleinement à la vie sociale.

***Les transporteurs routiers de l'UE appellent les autorités à promouvoir une utilisation rentable et durable de tous les modes de transport, pris individuellement ou combinés entre eux, comme condition sine qua non au réel dynamisme de la société et à la véritable compétitivité du marché.***

## Le transport routier est un outil de production et de mobilité vital !

En Europe, les camions acheminent près de 75% de l'ensemble des marchandises en termes de volume et 90% en termes de valeur. Pour ce qui est du volume, 85% du tonnage transporté par route est acheminé sur des distances inférieures à 150 kilomètres, tandis que 0,9% seulement est acheminé sur des distances supérieures à 1 000 kilomètres.

Chaque jour, les camions transportent environ 100 kilos de marchandises pour chaque citoyen de l'UE.

Grâce à ses services uniques de grande qualité en porte-à-porte, le transport routier relie chaque entreprise, chaque mode de transport et chaque citoyen d'un point de départ à une destination finale.

L'Europe compte environ 700 000 sociétés de transport en autobus et autocar et 1,5 millions de taxis. Les autobus, autocars et taxis assurent 15% de la totalité des déplacements de personnes au sein de l'UE.

***Les transporteurs routiers de l'UE appellent les gouvernements à faciliter davantage le transport routier pour lui permettre d'irriguer l'économie mondiale moderne et d'interconnecter toutes les entreprises aux principaux marchés mondiaux tout en unissant les peuples et en contribuant à une meilleure répartition des richesses.***

**Répartition modale pour le transport de personnes dans l'UE des 27 (passagers-kilomètres)**

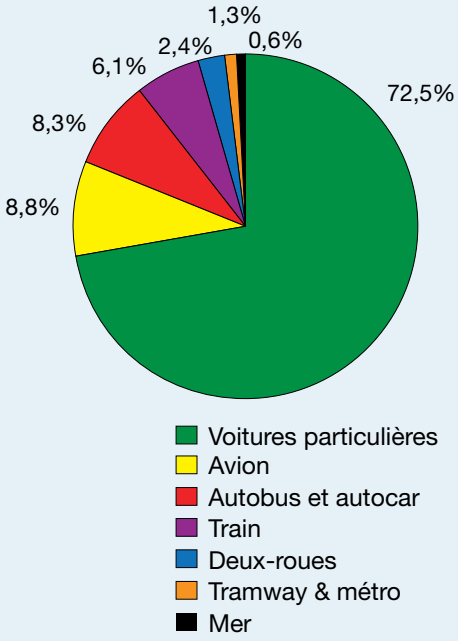


*Source : EU Energy & Transport in Figures, Statistical Pocketbook, 2009*

**Répartition modale pour le fret dans l'UE des 27 (tonnes)**

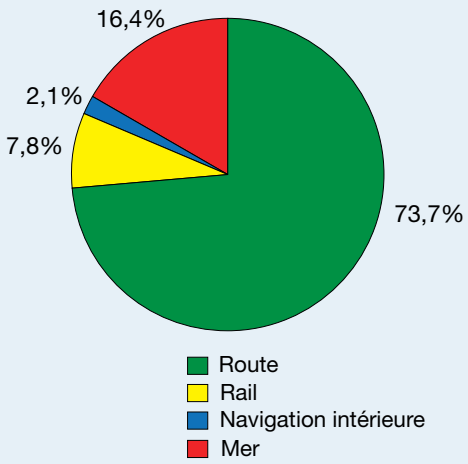


*Source : EUROSTAT, 2009*

IRU

# Pour une Europe active : le transport routier, créateur d'emploi

## Le transport routier, grand pourvoyeur d'emplois en Europe !

Le transport routier est un secteur vital qui assure la prospérité de l'économie européenne en garantissant et en créant de nouveaux emplois dans les transports routiers, mais aussi à travers tous les secteurs de l'économie.

L'industrie européenne des transports emploie directement 8,9 millions de personnes.

Plus de 50% des personnes employées par le secteur des transports travaillent dans les transports routiers.

2/3 des personnes employées par des entreprises de transport routier travaillent dans le fret et 1/3 dans le transport de personnes.

Le transport routier est le mode le plus règlementé de tous ; il est soumis à un ensemble de règles sociales bien plus vaste et rigoureux que la plupart des autres secteurs industriels.

***Les transporteurs routiers de l'UE appellent les institutions européennes et tous les autres partenaires à trouver le juste équilibre entre les attentes toujours plus fortes de la main d'oeuvre et une règlementation qui pèse de plus en plus lourd sur le transport routier et entrave son efficacité opérationnelle, poussant à la délocalisation et pénalisant l'économie et la société de l'UE dans leur ensemble.***

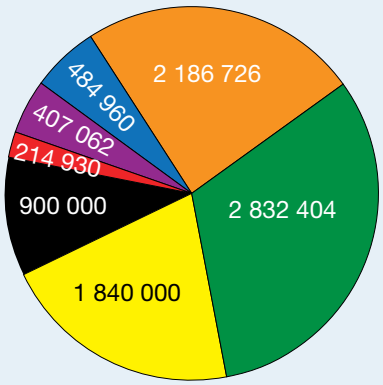


**Emploi par modes de transport**

- Fret routier
- Transport de personnes par route
- Rail
- Transport maritime
- Transport aérien
- Agences de voyages / Tour-opérateurs
- Autres activités de transport auxiliaires

*Source : EU Energy & Transport in Figures, Statistical Pocketbook, 2009*

## Le transport routier valorise ses employés !

Le transport routier offre des emplois et des opportunités de carrière aux conducteurs, constructeurs, techniciens de maintenance, experts en logistique et en informatique, représentants et responsables commerciaux.

Le poste de « conducteur professionnel » implique de réelles responsabilités et offre de véritables possibilités d'évolution de carrière par le biais de formations appropriées. Les conducteurs sont les premiers ambassadeurs de leur entreprise ; ils sont leur propre « patron » et bénéficient d'un environnement de travail mobile et varié.

Le facteur humain demeure crucial dans le secteur des transports routiers, des voyages et de la logistique. Des normes sociales flexibles et adéquates pour protéger les travailleurs sont donc indispensables à l'industrie.

Les sociétés de transport routier diversifient de plus en plus leur main d'œuvre ; elles emploient des femmes, des travailleurs âgés et des personnes issues d'autres groupes sociaux afin de devenir de véritables employeurs « équitables ».

***Les transporteurs routiers de l'UE appellent les décideurs politiques à reconnaître que le rôle vital des travailleurs du transport routier permet de faire fonctionner les économies et les sociétés modernes, et qu'il est donc nécessaire de mettre en place des règles sociales flexibles et applicables.***

## Le transport routier s'engage à renforcer la compétence professionnelle !

La formation est au cœur du transport routier car sa compétitivité dépend de la qualité des services qu'une entreprise est en mesure d'offrir.

La formation permet aux travailleurs des transports routiers d'acquérir les compétences et l'expérience nécessaires pour étendre leur offre et améliorer la qualité de leurs services, tout en leur apportant de réelles perspectives d'évolution de carrière.

Grâce aux centres de formation implantés à travers l'UE, des progrès considérables ont été accomplis en matière de formation professionnelle et d'amélioration des normes d'enseignement.

L'Académie de l'IRU offre des formations par le biais de son réseau d'instituts accrédités et une reconnaissance internationale à ses diplômés. Son statut unique lui permet d'être le moteur d'une harmonisation des critères de formation et de veiller à ce qu'ils soient conformes aux législations communautaires et aux autres instruments législatifs internationaux.

***Les transporteurs routiers de l'UE appellent ses Etats membres à encourager la formation professionnelle – un engagement majeur de l'industrie - par le biais de mesures d'incitation ainsi que par l'application effective des législations actuelles en matière de formation.***

*Source : Volvo*

IRU Academy

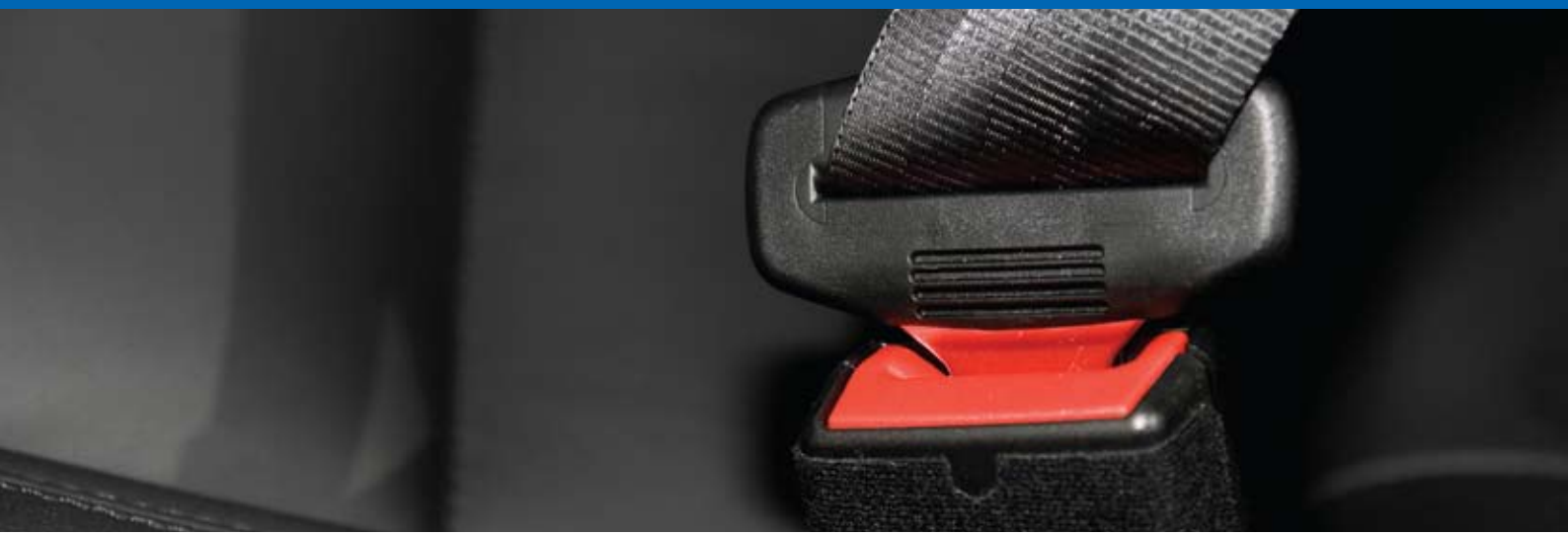

# Pour une Europe plus sûre : la sécurité sur les routes, priorité absolue du transport routier

## La sécurité routière, une responsabilité partagée !

Pour l'industrie des transports routiers, chaque accident est un accident de trop. La profession a donc adopté la Charte de l'IRU pour la Sécurité routière en 2004 et défendu et signé la Charte européenne de la sécurité routière en 2005 et 2009, par lesquelles elle s'engage à promouvoir davantage et à renforcer la sécurité routière.

Les sociétés de transport routier coopèrent avec les instituts de formation, les constructeurs de véhicules et équipementiers dans le but d'offrir des transports plus sécurisés et des véhicules toujours plus sûrs et plus confortables.

L'infrastructure routière doit satisfaire aux besoins de tous les types de véhicules et sa conception doit privilégier la sécurité permanente des usagers.

Une mise en œuvre effective de la législation à l'échelle européenne assortie d'une interprétation commune et de normes harmonisées s'impose.

***Les transporteurs routiers de l'UE appellent les autorités à mettre en place des mesures efficaces et rentables en s'appuyant sur des données fiables quant aux causes d'accidents afin de réduire le nombre et/ou la gravité des accidents de la circulation routière, et à travailler en partenariat public-privé pour rendre les déplacements routiers plus sûrs.***

**Nombre total d'accidents mortels (UE des 27)**

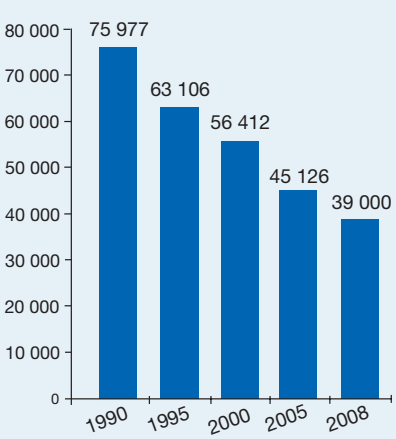


*Source : EU Energy & Transport in Figures, Statistical Pocketbook, 2009*

**Evolution de l'infrastructure autoroutière et de la sécurité routière (UE des 27)**

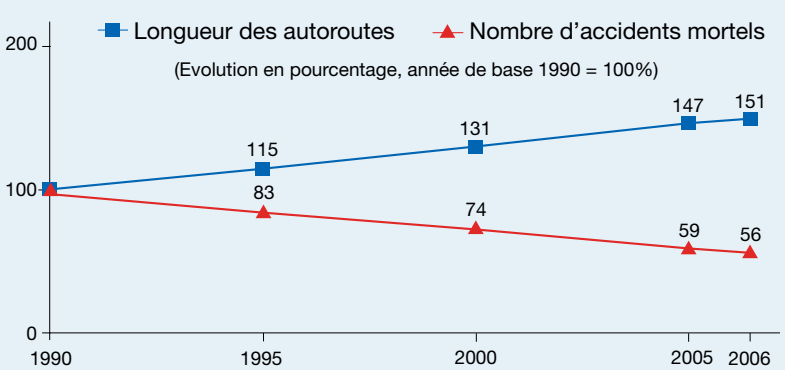


*Source : EU Energy & Transport in Figures, Statistical Pocketbook, 2009*

## Une formation à la conduite améliorée pour tous les usagers de la route est capitale !

De tous les modes de transport par route, l'autocar est le plus sûr ; en effet, ses performances en matière de sécurité sont égales à celles des trains alors qu'il partage la route avec d'autres usagers et d'autres modes de transport.

L'étude européenne sur les causes d'accidents impliquant des camions a montré que 86% de ces accidents résultent d'une erreur humaine qui, dans 75% des cas, est celle d'un autre usager de la route et, dans 25%, celle du conducteur de camion.

La grande majorité de ces erreurs humaines sont dues à une vitesse non adaptée, au non-respect des règles aux intersections ou encore à une mauvaise manœuvre lors d'un changement de voie.

Alors que la profession veille à assurer une formation suivie et à renforcer toujours plus la sécurité routière, les autres usagers de la route ignorent souvent les règlementations de vitesse, les distances de sécurité et les manœuvres effectuées par les poids-lourds.

***Les transporteurs routiers de l'UE appellent les gouvernements à mettre en œuvre des mesures visant à améliorer la sécurité routière et à cibler de manière efficace les causes principales des accidents impliquant les camions, les autobus, les autocars et les taxis, en améliorant les programmes de formation à la conduite afin d'apprendre à tous les usagers à partager la route avec les véhicules commerciaux.***

## Aires de stationnement sécurisées : indispensables aux chauffeurs, aux entreprises et à l'économie !

Au cours des cinq dernières années, un conducteur professionnel sur six en Europe a été victime d'agressions par des pirates ou par les acteurs du crime international organisé. Seuls 2% des cas ont fait l'objet d'enquêtes policières et abouti à l'arrestation des criminels.

Les 2/3 des agressions ont eu lieu la nuit, entraînant des souffrances humaines (21% des conducteurs agressés subissent des violences physiques) ainsi que des pertes estimées à 7 milliards d'euros sur cinq ans.

60% des agressions ont lieu dans des aires de service ou de stationnement à risque, sur lesquelles les conducteurs sont parfois obligés de s'arrêter en raison des règlementations sociales liées au temps de travail et de repos qui ne leur accordent aucune flexibilité.

A l'heure actuelle, le nombre de places de parking destinées aux véhicules commerciaux dans l'UE est encore insuffisant et il manque également un grand nombre d'aires de stationnement suffisamment sécurisées, ainsi que des informations détaillées sur leur emplacement.

***Les transporteurs routiers de l'UE appellent les autorités compétentes à prendre les mesures nécessaires pour fournir systématiquement les informations relatives aux parkings sécurisés existants ou récemment construits, à créer un réseau d'aires de stationnement sécurisées et à poursuivre en justice les criminels perpétrant des agressions à l'encontre des chauffeurs.***

**Nombre total d'accidents mortels par mode de transport (UE des 27)**

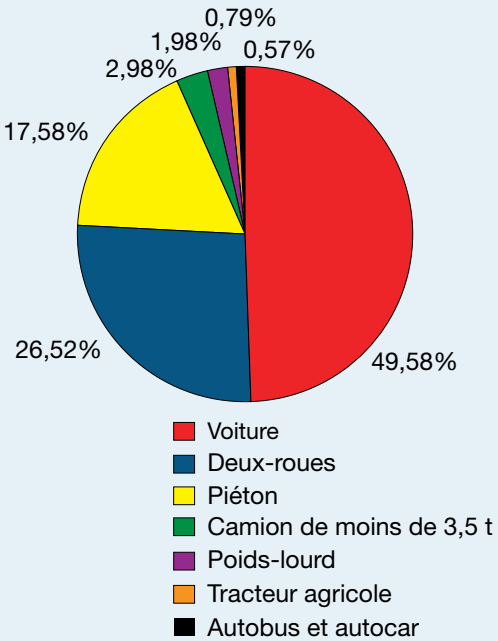


*Source : CARE (Base de données des accidents de la route de l'UE), 2009*

**Brochure de l'IRU – Aires de stationnement pour les camions 2009**

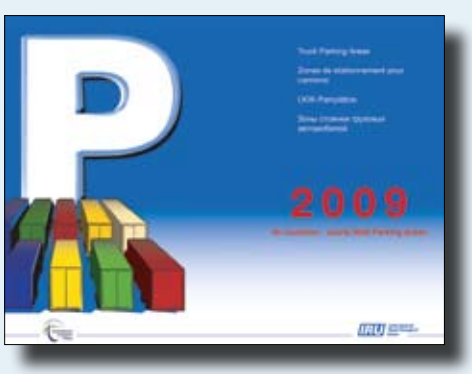


**Agressions dans les parkings et sur les aires de service**

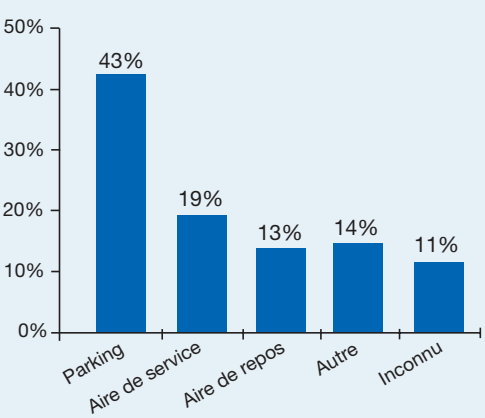


*Source : IRU-FIT, 2008*

# Pour l'Europe de demain : le transport routier, respectueux de la santé des citoyens de l'UE et de leur environnement

## Le transport routier en tête de file !

Le transport routier est le seul mode engagé en faveur du développement durable et la profession a fait de cet objectif une obligation statutaire de l'IRU.

Au cours des 20 dernières années, soit depuis l'introduction des normes Euro, le transport routier a réduit ses émissions toxiques jusqu'à 98%.

25 poids lourds réunis font désormais moins de bruit qu'un seul véhicule construit avant 1980.

Les transporteurs routiers et leurs partenaires commerciaux encouragent depuis longtemps des mesures « à la source » efficaces et innovantes pour réduire leur empreinte écologique.

***Les transporteurs routiers de l'UE appellent les gouvernements et les autorités communautaires à reconnaître les progrès environnementaux substantiels réalisés par l'industrie des transports routiers, et à promouvoir, via des mesures d'incitation, les technologies qui ont fait leurs preuves ainsi que les pratiques de la profession dont les résultats se sont avérés extrêmement positifs sur le plan économique et écologique.***

**25 poids lourds réunis font désormais moins de bruit qu'un seul véhicule construit avant 1980**

**Réduction des émissions toxiques produites par les poids-lourds**

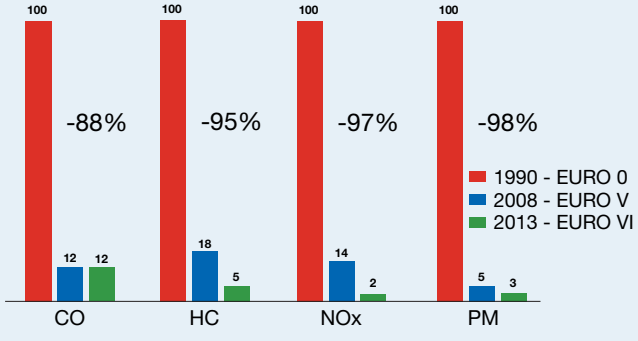


*Source : Commission de l'UE, 2008*

## Des ressources limitées à utiliser avec efficacité !

Grâce aux investissements colossaux réalisés par l'industrie des transports routiers, aux innovations technologiques et à une conduite optimisée, la consommation de carburant des poids lourds a diminué de plus de 36% au cours des 30 dernières années, entraînant une réduction substantielle des émissions de $CO_2$ par unité de transport.

3,5% du $CO_2$ émis à l'échelle mondiale est la conséquence d'activités humaines. Le transport de marchandises par route en est responsable à hauteur de 3% seulement, ce qui correspond également à sa consommation de carburants, alors que 70% de la consommation énergétique est imputable aux installations utilisées pour la production d'électricité et de chauffage.

Le pétrole est une ressource rare. Pourtant, il continue à être utilisé pour alimenter des installations fixes comme le chauffage, l'électricité ou la production de papier, alors qu'il existe pour cela des alternatives au pétrole économiquement viables et efficientes, ce qui n'est pas le cas pour le transport de marchandises par route.

***Les transporteurs routiers de l'UE appellent les gouvernements à mettre en œuvre une politique énergétique efficace basée sur la diversification du marché de l'énergie.***

## Le transport routier a une stratégie de développement durable !

L'IRU a adopté la stratégie des 3 « i », basée sur l'innovation, l'incitation et l'infrastructure, comme moyen le plus efficace de parvenir au développement durable.

Innovation : les achats massifs de nouveaux véhicules plus propres et la formation en éco-conduite constituent un investissement considérable de la part de l'industrie des transports routiers en faveur du développement durable

Incitations : les gouvernements doivent favoriser une introduction plus rapide des dernières technologies disponibles et des bonnes pratiques en vue de réduire les émissions de $CO_2$.

Infrastructure : des investissements appropriés dans de nouvelles infrastructures pour supprimer les goulets d'étranglement et les sections routières manquantes, ainsi qu'une meilleure utilisation de l'infrastructure existante sont essentiels à la réduction des émissions de $CO_2$ générées par les transports routiers.

***Les transporteurs routiers de l'UE appellent les autorités compétentes à promouvoir, soutenir et mettre en œuvre la stratégie des 3 « i » de l'IRU comme moyen le plus efficace pour parvenir à un développement durable et réduire les émissions de $CO_2$.***

**Réduction de la consommation de carburant par les poids-lourds (litres / 100 km)**

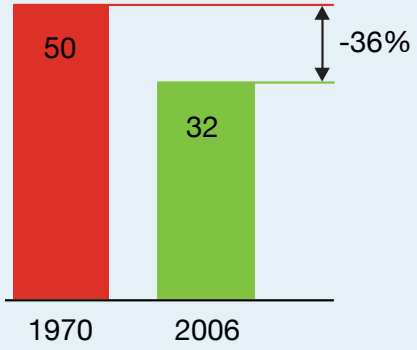


*Source : VDA, Rapport annuel automobile, 2008*

**Consommation totale de carburants fossiles**

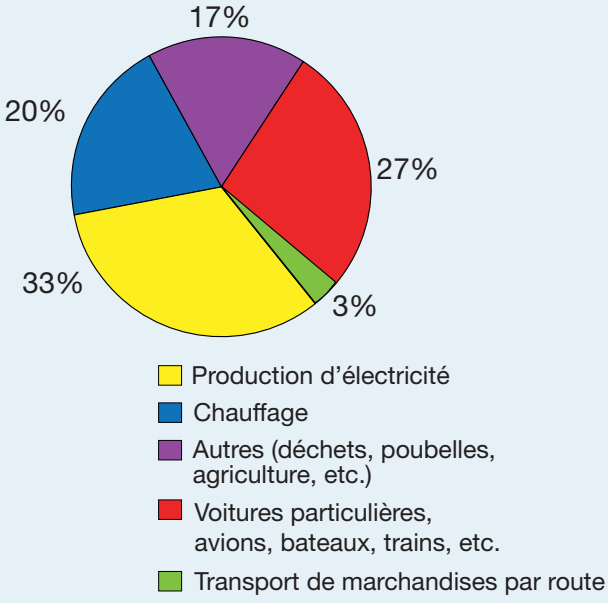


*Source : Convention-cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), 2008*

**Réduction des émissions de $CO_2$ par les camions (tonnes-km)**

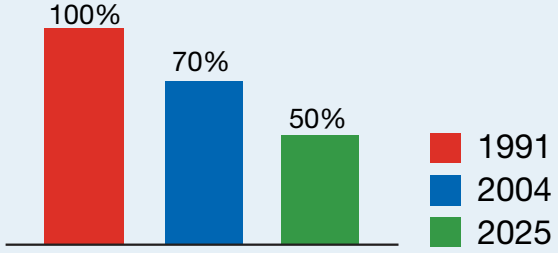


*Source : Agence fédérale allemande pour l'environnement / Institut de recherche pour l'énergie et l'environnement*

# Pour les citoyens européens : le transport routier, vecteur de mobilité sociale et d'échanges culturels

## Le transport routier garantit aux citoyens le respect de leur droit fondamental à la mobilité !

Dès le début de leur vie scolaire, des dizaines de millions d'enfants et de jeunes sans voiture empruntent l'autobus et l'autocar.

50% des personnes âgées dans l'UE (50 millions) n'ont pas de voiture ou ne peuvent pas conduire ; elles ont donc recours aux autobus, autocars et taxis pour se déplacer.

40% des foyers en Europe ne disposent pas de leur propre voiture et sont dépendants des transports en autobus, autocar et taxi.

Si l'on considère le taux moyen d'occupation des autocars et des voitures en Europe, un autocar peut remplacer jusqu'à 30 voitures tandis qu'il occupe seulement l'espace de trois voitures sur la route.

***Les transporteurs routiers communautaires appellent les autorités de l'UE à reconnaître le rôle du transport de personnes par route qui offre une mobilité sûre et abordable pour tous, tout en réduisant les embouteillages et les émissions de $CO_2$.***

**Un autocar peut remplacer jusqu'à 30 voitures tandis qu'il occupe seulement l'espace de trois voitures sur la route.**

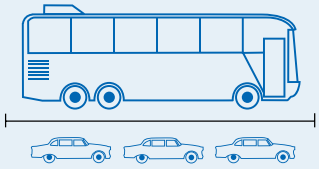

## Le transport routier garantit la mobilité de chacun !

La flexibilité et la connaissance du marché permettent aux transporteurs privés d'adapter leurs services aux besoins des voyageurs.

Chaque jour, les entreprises privées de transport en autobus et autocar assurent, à la demande, la mobilité et le transport de millions de personnes en Europe.

Les taxis fournissent une mobilité essentielle dans les zones rurales à faible densité de population ainsi qu'aux personnes à mobilité réduite qui utilisent les taxis trois fois plus souvent qu'un citoyen moyen.

Les taxis et voitures de louage avec chauffeur offrent des services 24h/24 flexibles, en porte-à-porte et répondant aux attentes spécifiques des clients. 50% des trajets en provenance et à destination des aéroports sont effectués par taxi.

Les Services et systèmes de transport intelligents (STI) et les partenariats avec les autorités donnent naissance à des services optimisés pour les passagers.

***Les transporteurs routiers de l'UE appellent les autorités à fournir des mesures d'incitation pour le transport routier par autobus, autocar et taxi afin de veiller à ce que l'UE dispose de services de transport public par route compétitifs, efficaces et modernes.***

## Le transport routier unit les hommes en favorisant le tourisme et les échanges culturels !

Selon l'Organisation mondiale du tourisme de l'ONU (OMT), l'Europe est la première destination touristique du monde.

L'autocar est le mode de transport que privilégient de nombreux visiteurs en Europe, car il offre la combinaison parfaite entre distances de transport et sites touristiques tout en créant un espace convivial, sûr et confortable.

Le chiffre d'affaires de l'industrie européenne du tourisme en autocar s'élève à environ 15 milliards d'euros par an.

Le système de classification des autocars par étoiles mis en place par l'IRU fait partie de la politique d'excellence destinée à satisfaire les attentes des passagers en termes de sécurité et de confort.

***Les transporteurs routiers de l'UE appellent les autorités à développer des politiques municipales plus accueillantes pour les autocars, surtout dans les sites et villes touristiques, en proposant des aires de stationnement mieux adaptées et une meilleure signalétique, en consultation avec les professionnels du transport routier, du tourisme et du commerce.***

# Pour un système de transport européen efficace : le transport routier, trait d'union entre tous les modes de transport

## La co-modalité peut améliorer l'efficacité et la capacité des transports !

Les sociétés modernes ne peuvent survivre sans chaînes de logistique et de voyage efficaces.

Un meilleur accès aux terminaux multimodaux et un allègement des lourdes procédures administratives requises pour le transport multimodal permettront d'accroître son utilisation.

Afin d'assurer le succès de la co-modalité, les autres modes de transport doivent entreprendre des efforts soutenus pour améliorer la fiabilité et l'efficacité de leurs services.

Préserver les « privilèges » des modes de transport spécifiques en imposant de nouvelles mesures restrictives et coercitives à leurs concurrents est contre-productif.

***Les transporteurs routiers de l'UE préfèrent améliorer la qualité des transports plutôt que d'en accroître le volume. Ils appellent donc les gouvernements à mettre en place des politiques favorisant l'utilisation la plus efficace de chaque mode de transport et leur interaction optimale.***

**Circulation des véhicules des sociétés membres de l'Union internationale des entreprises de transport combiné rail-route (UIRR)**

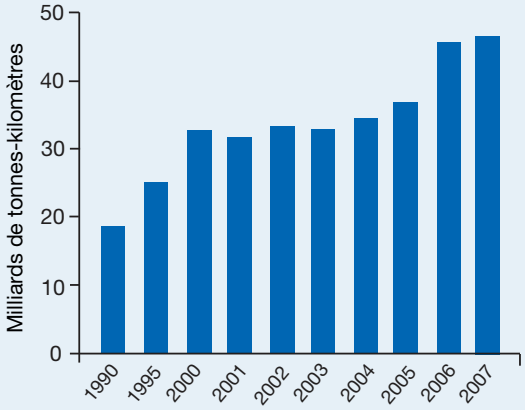


*Source : EU Energy & Transport in Figures, Statistical Pocketbook, 2009*

## Permettre chaque fois le bon choix !

En 2006, la Commission européenne a confirmé l'inefficacité de sa politique de transfert modal et a suggéré d'optimiser l'utilisation de chaque mode individuellement et/ou de les combiner entre eux, donnant ainsi naissance au concept de co-modalité.

Augmenter les coûts du transport routier de marchandises ne suffira pas à promouvoir le transfert modal. Une augmentation des péages routiers de 1 euro par km entraînera un transfert vers le rail de moins de 1,22% du volume transporté par route.

Par ailleurs, le transfert du fret des camions vers les trains ne permettra pas de réduire automatiquement la consommation d'énergies primaires ni les émissions de $CO_2$. En effet, mis à part les cas où l'énergie utilisée pour faire fonctionner les trains est d'origine nucléaire, le transport routier en porte-à-porte est propre, voire même plus propre que le transport combiné en porte-à-porte.

Le Système modulaire européen (EMS) peut promouvoir efficacement le développement durable et la co-modalité, mais il nécessite l'harmonisation et la normalisation des véhicules, unités de transport et équipements de chargements à travers toute l'UE.

***Les transporteurs routiers communautaires appellent l'UE à rejeter toute mesure visant à forcer le transfert modal par le biais de taxes et de redevances qui ne feraient qu'affaiblir la qualité, l'efficacité et la compétitivité du transport routier dans l'UE.***

**Le développement durable par l'approche modulaire**

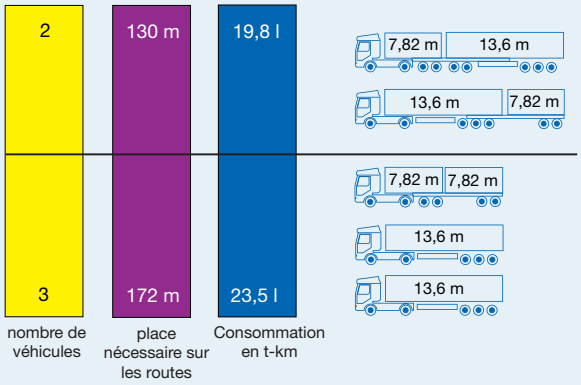


*Source : VDA, "The Commercial Vehicle – environmentally friendly and efficient"*

## Le transport co-modal ne résoudra pas tous les problèmes !

Seules 3 à 4 % des marchandises transportées par route sur une distance supérieure à 500 km peuvent être transférées de manière réaliste vers d'autres modes pour désencombrer les routes européennes. Aujourd'hui, ces autres modes de transport sont toutefois dans l'incapacité d'absorber ne serait-ce qu'une fraction de ce pourcentage minime.

85 % des marchandises sont transportées sur des distances inférieures à 150 km, pour lesquelles le transport routier est le seul mode viable, et 70 % du volume des marchandises acheminées par la route n'est pas sensible aux fluctuations de prix des transports, en raison des exigences de livraison en flux-tendus que les autres modes ne peuvent pas garantir.

Compte tenu de la très forte demande en transport sur de courtes distances et du besoin croissant de mobilité, les volumes de transport routier vont continuer à augmenter.

***Les transporteurs routiers de l'UE appellent les autorités à supprimer les barrières techniques, juridiques et commerciales au développement de la co-modalité, tout en maintenant une liberté de choix du mode de transport afin d'en assurer l'efficacité.***

**Le transport routier de marchandises en termes de distances**

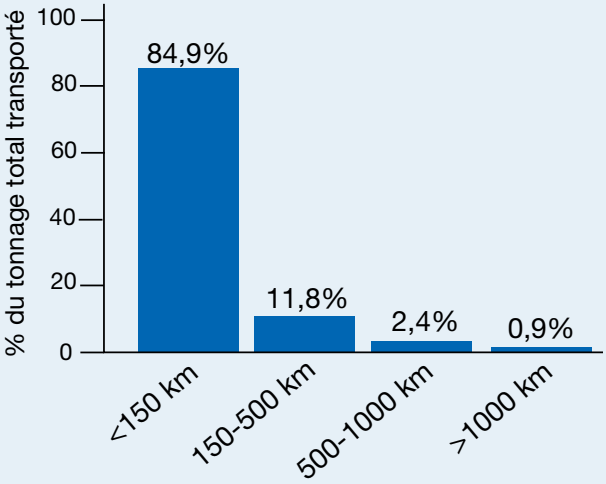


*Source : EUROSTAT, 2007*

*Travailler ensemble*
*pour un meilleur avenir*

**IRU**

*depuis 1948*

Délégation permanente de l'IRU auprès de l'Union européenne
32-34, avenue de Tervuren • Bte 37 • B-1040 Bruxelles • Belgique
Tél : +32-2-743 25 80 • Fax : +32-2-743 25 99 • Courriel : brussels@iru.org • Web : www.iru.org

©2009 IRU I-0215-1(f)